



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 9 août 2022

Objet : Préavis de grève, du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 2022 inclus, pour l'ensemble des personnels de l'Éducation et de la Restauration de la ville de Nice.

Monsieur le Maire,

À l'appel de notre organisation syndicale, les agents de l'Éducation et de la Restauration scolaire de la ville de Nice se sont fortement mobilisés, le jeudi 9 juin, pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, les sous effectifs récurrents, leurs faibles rémunérations et la précarité de leurs métiers.

Ce jour-là, plus de 80% des cantines étaient fermées, plus de 800 agents étaient grévistes, et 400 d'entre eux exprimaient leur détermination et leur colère dans la rue et devant les grilles de la mairie.

À notre demande, nous avons été reçus en délégation par des membres de votre cabinet. Ils ont reconnu que « *la situation n'était pas simple* » et nous ont assuré que vous souhaitiez porter une attention toute particulière aux difficultés rencontrées par ces personnels. Au sortir de cette entrevue, les agents ont eu le sentiment de ne pas avoir été entendus.

Le 1^{er} juillet dernier, notre syndicat CGT a été reçu, par Monsieur le Directeur général adjoint à l'Éducation, Madame la Responsable du Pôle « Éducation, Restauration, Enfance et Animation » et Monsieur le Directeur du Bien-Être et de la Santé au Travail. Pour autant, l'issue de nos échanges n'a pas été plus favorable.

L'absence d'engagements et de mesures concrètes, répondant aux attentes des personnels, témoigne du manque de reconnaissance dont ils font l'objet depuis des années, et génère une forte frustration.

Aussi, ils nous ont demandé de déposer un préavis de grève dès la rentrée de septembre, afin que leur mal-être et leurs légitimes revendications soient, enfin, sérieusement pris en compte, et que s'ouvrent, sans délai, de véritables négociations.

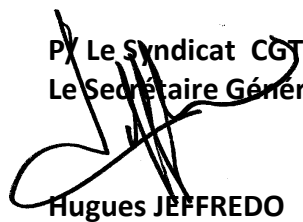
Ils continuent d'exiger, notamment :

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétions venant en diminution des heures à effectuer ;
- La réduction de la précarité en permettant aux agents à temps non complet d'accéder à des temps complets ;
- Une augmentation de leurs avancements et de leurs régimes indemnitaires pour faire disparaître la discrimination selon le genre ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- La subrogation des indemnités journalières pour les agents relevant de l'IRCANTEC ;
- L'obtention d'une brigade d'AVS afin de pallier le manque d'AESH, de soulager les équipes et de répondre aux besoins des enfants présentant des difficultés ;

- L'amélioration des conditions de travail des personnels administratifs, techniques et d'encadrement ;
- L'augmentation des jours de grands ménages, que ce soit à l'Éducation et à la Restauration, afin d'assurer le nettoyage du matériel pédagogique en école maternelle, et un entretien de qualité des établissements.

Dans ce cadre, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève local pour la période du 5 septembre au 9 septembre 2022 inclus. Il couvre l'ensemble des personnels mentionnés en objet.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.


P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général
Hugues JEFFREDO